Foix, le 00/00/00

Centre de Gestion de l’Ariège

10 rue Germain Authié  
09000 Foix  
Tél. 05-34-09-32-40  
cdg@cdg09.fr  
www.cdg09.fr

Nom destinataire

Collectivité

Dossier suivi par : Nom de l’agent

🖂 : adresse@cdg09.fr

N / Références :

V / Références :

Adresse

Code postal Ville

Objet : Décision de non-renouvellement de contrat

***Remise en main propre contre décharge datée et signée***

Madame, Monsieur,

Vous êtes employé(e) en qualité de contractuel dans notre collectivité à raison de ……….h00 par semaine pour assurer les fonctions de …………………………….depuis le …………. Votre contrat arrive à échéance le ................................... (date).

*Détail de tous les contrats successifs.*

Conformément à l’article 38-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels, je vous informe que j’ai décidé de ne pas renouveler votre contrat au-delà de son terme.

En conséquence, notre collaboration prendra fin à compter de cette date.

Vous devrez avoir épuisé vos droits à congés annuels restants avant cette date. Si compte tenu des nécessités de services, je n’ai pas été en mesure de vous attribuer vos droits à congés annuels restants, je vous verserais une indemnité compensatrice.

Les motifs de décision sont les suivants :………………………. (ex : recrutement d’un titulaire, retour de l’agent que vous remplaciez, votre manière de servir ne m’a pas donné satisfaction durant votre contrat, les sanctions prises à votre encontre durant le contrat justifient de ne pas poursuivre notre collaboration, vous avez manqué à vos obligations professionnelles durant le contrat et notamment ……………à énumérer)

Si motif du non-renouvellement est la sanction de manquements professionnelles : Je vous rappelle que vous avez droit à la communication intégrale de votre dossier individuel. Pour ce faire, vous voudrez bien contacter …………….. Afin de convenir d'un rendez-vous pour la consultation de votre dossier sur place.

Le cas échéant (à retirer tant que la CCP n’est pas mise en place en raison d’un défaut de texte): Dans la mesure où vous êtes investi d’un mandat syndical, je vous informe avoir saisi pour avis préalable la commission consultative paritaire, cette dernière a émis un avis favorable/défavorable.

Au terme du contrat, je vous délivrerais en conséquence :

- un certificat de travail ;

- l’attestation France TRAVAIL dument complétée vous permettant de faire valoir vos droits aux allocations pour perte d’emploi.;

-Le cas échéant : Le solde de tout compte correspondant au paiement du salaire et des indemnités dus au titre de l’exécution et de la fin du contrat de travail (exemple : indemnité́ compensatrice de congés payés non pris notamment ...).

Cette décision peut faire l’objet d’un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Vous aurez l’amabilité de nous restituer les clefs, équipements professionnels, badge, liste des accès et mot de passe aux sites en ligne…. Le jour de votre départ.

Dans l’attente, je compte sur votre professionnalisme pour mener à bien vos missions jusqu’à l’échéance du contrat ; Je tiens à vous remercier de votre collaboration et de votre investissement et souhaite que vous trouviez un emploi correspondant à votre projet professionnel.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments respectueux.

La Présidente,

MARTINE ESTEBAN

Pièce jointe :